POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE[[1]](#footnote-1)

**Page**

POINTS "B" (doc. 6520/15 OJ CONS 11 SOC 95 EMPL 45 SAN 51 CONSOM 37)

**ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES - DÉBATS PUBLICS**

3. Semestre européen 2015: Contribution aux travaux du Conseil européen (19 et 20 mars 2015) 3

4. Régimes de financement et affectation des ressources efficace et efficiente:
Rapport élaboré conjointement par le CPS et les services de la Commission 4

5. Projet de conclusions du Conseil : Vers des marchés du travail plus inclusifs 4

6. Projet de conclusions du Conseil sur le Cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail (2014-2020): s'adapter aux nouveaux défis 4

\*

\* \*

**ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES - DÉBATS PUBLICS**

***(conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil [proposé par la Présidence])***

**3.** **Semestre européen 2015: Contribution aux travaux du Conseil européen (19 et 20 mars 2015)**

* Débat d'orientation

doc. 6138/15 SOC 65 EMPL 26 ECOFIN 92 EDUC 23

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur les actions prioritaires dans les domaines de l'emploi et des politiques sociales. Les ministres ont largement salué l'approche adoptée pour l'examen annuel de la croissance, reposant sur trois piliers, et conçue pour mieux cibler les problèmes actuels et y remédier. Ils ont jugé positives les modifications apportées au Semestre européen, notamment pour ce qui est de la programmation des rapports par pays, qui laisse davantage de temps pour consulter plus largement les parties concernées.

Une importance particulière a été accordée à la création d'emplois de qualité et à l'ouverture des marchés du travail aux groupes vulnérables (femmes, jeunes, travailleurs âgés et chômeurs de longue durée).

Ils ont tout particulièrement insisté sur la nécessité d'investir dans le capital humain et les compétences dans le cadre de l'économie numérique ainsi que d'améliorer l'efficacité et l'efficience des systèmes de protection sociale. Ils ont une fois encore souligné le rôle et l'importance de la participation des partenaires sociaux.

Ils ont salué l'apprentissage mutuel et la diffusion des bonnes pratiques comme étant profitable à tous.

* + - 1. **Actions prioritaires dans les domaines de l'emploi et des politiques sociales: orientations politiques en 2015**
		1. Projet de conclusions du Conseil sur l'examen annuel de la croissance 2015 et le rapport conjoint sur l'emploi: orientations politiques pour les politiques sociales et de l'emploi

doc. 6147/15 SOC 72 EMPL 33 ECOFIN 99 EDUC 30

+ REV 1 (lv)

* + 1. Projet de rapport conjoint sur l'emploi

doc. 6142/15 SOC 68 EMPL 29 ECOFIN 95 EDUC 26 JEUN 11

* Adoption

Le Conseil a adopté les conclusions sur l'examen annuel de la croissance 2015 et le rapport conjoint sur l'emploi: orientations politiques pour les politiques sociales et de l'emploi. La version définitive figure dans le document 7007/15.

Le Conseil a adopté le rapport conjoint sur l'emploi. La version définitive figure dans le document 7006/15.

* + - 1. **Europe sociale: Viser une croissance inclusive - Rapport annuel 2014 du CPS sur la situation sociale dans l'UE**
* Approbation des messages clés

doc. 6194/15 SOC 78

+ ADD 1

Le Conseil a approuvé les messages clés figurant dans le document 6194/15.

**4.** **Régimes de financement et affectation des ressources efficace et efficiente: Rapport élaboré conjointement par le CPS et les services de la Commission**

* Approbation des messages clés

doc. 6140/15 SOC 66 EMPL 27 ECOFIN93 SAN 44

+ COR 1

Le Conseil a approuvé les messages clés figurant dans le document 6140/15 + COR 1.

**5.** **Projet de conclusions du Conseil : Vers des marchés du travail plus inclusifs**

* Adoption

doc. 6182/15 SOC 75 EMPL 36 ECOFIN 102 EDUC 32

Le Conseil a adopté les conclusions sur les marchés du travail inclusifs. La version définitive figure dans le document 7017/15.

**6.** **Projet de conclusions du Conseil sur le Cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail (2014-2020): s'adapter aux nouveaux défis**

* Adoption

doc. 6535/15 SOC 98 EMPL 46

+ REV 1 (gr)

Le Conseil a adopté les conclusions susmentionnées. La version définitive figure dans le document 7013/15.

1. Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du TUE), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil). [↑](#footnote-ref-1)